

Droit de réponse de Chantal Berry-Mauduit à : Avis et précision de Gaston Dietschy du 4 juin 2018

De info@anciensartdeco.fr

Je confirme que Pierre Gautier Delaye était très attaché aux Anciens de l'Ecole et aux ateliers de la Cité Internationale des Arts.

Je confirme que lui-même et la commission dirigée par Madame Simone Bruneau, directrice de la Cité, m'ont désignée pour attribuer les 4 ateliers en faisant respecter rigueur et exigences dans leur attribution.

Je précise aussi qu'étant en profond désaccord avec l'AAE, Gaston Dietschy en était alors le président, Pierre Gautier Delaye avait démissionné plusieurs années avant son décès .

Par amitié pour Gaston, mon 1^{er} professeur de modèle vivant à l'académie Charpentier (j'avais 15 ans), j'ai continué toutefois à régler mes cotisations à l'AAE ENSAD durant quelques années.

Je précise également que l'association AAE n'a d'aucune manière participé au financement de ces ateliers. Il est totalement faux de le laisser penser.

Dernièrement, la Cité des Arts a inscrit un don pour une contribution que j'ai offerte sur mon compte personnel en vue de l'achat de mobilier pour les 4 ateliers. ENSAD Alumni, dont je fais partie, ne revendique en rien ce don.

Je pensais faire une grande et belle surprise à tous en préparant une convention avec la directrice de l'Ecole (sous le contrôle d'un avocat, expert juridique incontestable) pour pérenniser ces ateliers pour notre Ecole et ses anciens diplômés.

Je n'ai reçu que des désagréments de la part de l'AAE ainsi que des courriels discourtois. Malgré tout ces désagréments, le résultat est très satisfaisant pour nos anciens qui bénéficient de ce prix devenu valorisant pour leur parcours. C'est sans aucun doute ce qui compte le plus.

Aujourd'hui, par souci d'équité entre les 2 associations existantes, ENSAD Alumni Paris et AAE ENSAD, en accord avec l'Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs et la Cité des Arts, il est proposé aux deux associations de désigner conjointement le représentant des Anciens prévu dans la convention afin qu'il participe au jury du Prix PGD.

Contrairement à ce qui est dit avec malveillance dans le message de Gaston Dietschy, cette mesure a pour but de strictement faire prévaloir l'esprit et la lettre de la convention tripartite initiale.

Alain Snyers, président d'ENSAD Alumni Paris, n'a toujours pas reçu à ce jour de réponse de l'AAE ENSAD à sa proposition de rapprochement.

Je souhaite de tout cœur que chacun puisse désormais avoir une juste compréhension de la situation dans le seul intérêt des anciens diplômés de l'ENSAD.

Chantal Berry-Mauduit présidente du prix Pierre Gautier Delaye